

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE ET SNCF S'ENGAGENT POUR LA PROTECTION DE L'EAU ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

À l'occasion d'une demi-journée d'information organisée par l'agence de l'eau, consacrée à la mobilisation des acteurs économiques pour l'adaptation au changement climatique, Lucette Vanlaecke, directrice clients et services de SNCF Réseau Île-de-France et Gilles Ballerat, directeur de la gestion et de l'optimisation immobilière de SNCF Immobilier, ont signé un contrat de partenariat pour cinq ans avec Patricia Blanc, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

L'agence de l'eau Seine-Normandie accompagne les projets des acteurs locaux pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques dans un objectif d'adaptation au changement climatique des territoires.

Ces actions rejoignent aujourd'hui celles du groupe SNCF, qui par ce partenariat veut aller plus loin dans la gestion de l'eau. « *Nous sommes conscients que nos activités peuvent impacter les milieux aquatiques et humides et nous travaillons déjà avec l'agence de l'eau Seine-Normandie pour réduire cet impact. Par exemple nous avons préservé et restauré une zone humide sur le site de Brétigny, dans le cadre du chantier de régénération caténaire du RER C et nous avons identifié potentiellement 42 autres sites de ce type sur nos emprises.* », a annoncé Lucette Vanlaecke, directrice clients et services de la direction générale Île-de-France de SNCF Réseau.

La gestion de l'eau pour la SNCF, c'est également l'utilisation des eaux de pluie dans le process de lavage des gares, les ateliers de nettoyage et de maintenance des trains. Des perspectives d'économies d'eau importantes sont en jeu si on considère que la consommation actuelle de d'eau potable de la SCNF est de l'ordre de 6 millions de m³ par an pour l'ensemble du groupe au niveau national.

En outre, le programme de travaux CEPIA – Conformité Eau Potable Incendie Assainissement, déployé depuis plusieurs années par SNCF Immobilier, contribue à réduire le risque environnemental associé aux activités industrielles du Groupe. « *Sur la soixantaine de sites concernés à l'échelle nationale, 25 % se trouvent sur le territoire de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Il nous a donc semblé pertinent d'unir nos forces pour définir une stratégie commune dans cette zone sur la gestion des eaux pluviales, la réduction des rejets polluants, la préservation des risques de pollution accidentelle ou encore la réduction des consommations d'eau* », a déclaré Gilles Ballerat, directeur de la gestion et de l'optimisation immobilière de SNCF Immobilier.

Pour Patricia Blanc, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie, « *Les actions qui seront menées avec SNCF sont ambitieuses et augurent d'un impact important et favorable pour la qualité de l'eau sur notre bassin. Cet engagement, avec un acteur comme la SNCF, concourt pleinement à la mise en œuvre des assises de l'eau présentées par le ministre de la transition écologique et solidaire en juillet 2019.*

L'engagement de la SNCF et de l'agence de l'eau Seine-Normandie s'articule autour de 6 axes suivants :

- ◆ **Gérer les eaux pluviales à la source** en désimperméabilisant les sols à chaque fois que cela est possible, en favorisant l'infiltration et en étudiant la possibilité de récupération des eaux de pluie.
- ◆ **Réduire les consommations d'eau**, en engageant des actions sur les sites les plus consommateurs après diagnostics.

L'ENJEU DE L'ENTRETIEN DES VOIES

SNCF Réseau utilise 63 tonnes d'herbicides chaque année sur le territoire national pour entretenir 95 000 ha de voies.

Elle a déjà réduit de 60% cette utilisation depuis 2008 et poursuit ses efforts en s'engageant notamment sur la sortie du glyphosate en 2021.

Le contrat de partenariat « eau & climat » permettra de déployer les alternatives aux traitements phytosanitaires (trains désherbeur connectés, robots, fauchage, géotextile sur les pistes...)

- ◆ **Réduire les rejets polluants** en mettant en place une politique de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées, en corrigeant les branchements eaux usées/eaux pluviales, en créant des réseaux spécifiques eaux usées domestiques ou industrielles et en mettant en place des dispositifs de prétraitement et de traitement des rejets.
- ◆ **Prévenir les risques de pollution accidentelle** en introduisant dans les projets, des équipements en cas d'inondation, incendie, stockage, transfert de produits dangereux...
- ◆ **Supprimer l'usage de produits phytosanitaires** sur les zones vulnérables des périmètres immédiats et rapprochés des captages d'eau et à proximité des cours d'eau avec des actions d'éco pâturage, de l'ensemencement choisi, des techniques alternatives au désherbage chimique.
- ◆ **Préserver les milieux aquatiques et humides et la biodiversité** en identifiant et en supprimant les obstacles à la continuité écologique des cours d'eau et en préservant les zones humides en lien avec les infrastructures ferroviaires concernées.

Les travaux éligibles seront financés par l'agence de l'eau à hauteur de **40 %** de subvention et les **actions de sensibilisation** prévues auprès des salariés, prestataires et sous-traitants pour les accompagner dans la réalisation de ce défi, **jusqu'à 80%**.

210 M€

C'est le montant d'aide réservé aux activités économiques sur 6 ans pour relever les défis du programme « Eau & climat » 2019-2024.

En savoir plus :

http://www.eau-seine-normandie.fr/aides_entreprises

L'agence de l'eau Seine-Normandie met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux : collectivités locales, industriels, artisans agriculteurs ou associations, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques. L'adaptation au changement climatique est le fil conducteur du programme « Eau & climat » 2019-2024, doté de 3,84 milliards sur 6 ans, élaboré et adopté par le comité de bassin. Ce programme vise à donner aux territoires et aux acteurs de l'eau, la capacité de s'organiser et les moyens de faire face aux évolutions climatiques.

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère en charge de l'Environnement et le ministère en charge des Finances. Son territoire de compétences est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.

www.eau-seine-normandie.fr



Suivez notre actualité sur TWITTER
https://twitter.com/Seine_normandie

SNCF Réseau en Ile-de-France

Les transports du quotidien sont la priorité de SNCF en Île-de-France : en 2019, l'investissement représente près de 2,2 milliards d'euros (régénération et développement du réseau). Sur les 3 700 km de voies que comprend l'Île-de-France, 30% sont ainsi appelées à être renouvelées dans les prochaines années. Cela inclut la modernisation des lignes existantes ainsi que le développement de nouveaux projets et les opérations d'entretien. Ces chantiers mobilisent 10 000 personnes au quotidien, dont 7 000 agents SNCF.

Sur la période 2015-2025, c'est 17 à 20 milliards d'euros qui auront été investis sur le réseau francilien : aucun autre pays au monde ne concentre autant de travaux au km² sur un réseau exploité.

<http://www.sncf-reseau.com>

SNCF IMMOBILIER :

Un des six grands métiers du Groupe SNCF, SNCF Immobilier assure trois missions :

La gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires, et celle d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat, et son patrimoine de 100 000 logements (dont 90% de logements sociaux). SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

Chiffres clés :

- 8,5 millions de m² de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales. Le groupe public ferroviaire comptant au total 12,5 millions de m²
- 20 000 hectares dont 3 000 urbanisables dès à présent
- 100 000 logements dont 90 % de logements sociaux.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Seine-Normandie :
Marie-Anne Petit-Andriana.

petit.marie-anne@aesn.fr

06 61 58 91 74

SNCF Réseau :

Anne-Christine Beon

anne-christine.beon@reseau.sncf.fr

07 77 16 63 26